

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mardi 12 septembre 2017

INFO PRESSE

Carrefour des programmes de l'enseignement primaire

Dans le cadre de l'actualisation des programmes de l'enseignement primaire, la direction de l'Enseignement de la Nouvelle-Calédonie (DENC) organise un Carrefour des programmes, vendredi 15 septembre 2017, de 8 h à 16 h à l'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC).

Il réunira notamment les inspecteurs de l'enseignement primaire et les conseillers pédagogiques de la DENC, les inspecteurs pédagogiques régionaux, les chargés de mission et les délégués du vice-rectorat, ainsi que les personnels enseignants (directeurs d'école, maîtres formateurs, enseignants) et les formateurs des instituts de formation (IFMNC, ENEP, ESPE).

Hélène Iékawé, membre du gouvernement en charge de l'enseignement, prononcera le discours d'ouverture du Carrefour des programmes, vendredi 15 septembre à 8 h à l'UNC, amphi 250.

Conformément au cadre législatif en vigueur, la Nouvelle-Calédonie dispose des compétences en matière de programmes de l'enseignement primaire, sous réserve de la compétence des provinces pour leur adaptation en fonction des réalités culturelles et linguistiques.

En 2016, le Congrès a adopté les délibérations relatives à l'avenir de l'École calédonienne et à l'adaptation et la contextualisation de la réforme du collège en Nouvelle-Calédonie. La révision des programmes en vigueur depuis 2012 a donc commencé dans la foulée, grâce au pilotage de la DENC.

Le travail s'est organisé en groupes thématiques réunissant divers partenaires accompagnés d'un inspecteur de l'enseignement primaire. La rédaction des nouveaux programmes du primaire a mobilisé les personnels dont la plupart participent à cette journée.

Une première mouture a été soumise à la consultation, pendant deux mois, à l'ensemble des acteurs et partenaires du système éducatif calédonien. Ces derniers ont pu formuler des retours oraux lors de rencontres bilatérales et ont transmis leurs analyses, remarques ou propositions.

Ce Carrefour des programmes constitue donc un temps fort dans l'évolution des textes du premier degré. Il s'agit, d'une part, de prendre en compte les propositions des partenaires et d'apporter une réponse relative à leur production, et d'autre part, de finaliser en groupe la version définitive des programmes qui sera soumise à l'inspection générale de l'Éducation nationale.

D'autres chantiers se poursuivront à l'occasion de futurs regroupements (progressions disciplinaires dans chaque cycle d'enseignement, formation pour l'appropriation des programmes, documents d'accompagnement).